

Union suisse pour l'amélioration du logement

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **10 (1937)**

Heft 6

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

réda ction

A. Hoechel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

éd ition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. Virieux, architecte cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. A. Guyonnet, arch. Dr A. Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement : Suisse Fr. 4.— par an. Etranger Fr. 6.40.
Prix du numéro : Fr. 0.40. Versement au compte de chèques II 6622

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Union suisse pour l'amélioration du logement (voir rapport, page 103)

Le programme de l'assemblée générale du 5 et 6 juin a paru dans notre dernier numéro, ce qui nous dispense de le répéter aujourd'hui.

Toutefois, nous ne voudrions cependant pas laisser passer ces journées de travail et de fête de notre union suisses sans remercier nos nombreux Confédérés du plaisir qu'ils nous font en tenant leurs assises en Suisse romande.

La Municipalité de Lausanne s'honore d'avoir été représentée depuis la fondation de l'Union suisse parmi les membres actifs de l'Union, et la Section romande a toujours eu son président en résidence dans cette ville. Les visites que feront nos hôtes dans les différents groupes de logement pourront les convaincre que le problème de l'habitation économique et salubre fait l'objet des préoccupations de Lausanne depuis de nombreuses années.

Que nos hôtes veuillent trouver ici l'expression de notre plus cordiale bienvenue.

Le Comité de la Section romande.

Chimie à partir du dimanche 4 juillet, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h., nous vous invitons à vous adresser à ses bureaux dès le matin du 4 juillet, pour réduire au minimum le travail du lendemain au moment de l'ouverture des séances.

La cotisation au congrès est fixée à 150 francs français, que nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir en même temps que le bulletin d'adhésion, par mandat poste, au nom de la Fédération internationale de l'Habitation et de l'Aménagement des villes, 25 Bedford Row, Londres W. C. 1.

Les personnes accompagnant les congressistes devront acquitter une cotisation de 70 francs français (ne donnant pas droit aux rapports) pour participer aux séances de travail, réceptions et voyages.

La carte de congressiste vous sera envoyée dès réception de votre cotisation.

Du 4 au 19 juillet, la carte de congressiste donnera droit à l'entrée gratuite à l'Exposition internationale de Paris.

Résultats d'un concours de sculpture

Le jury, désigné pour l'examen du concours ouvert, par le Département des travaux publics pour la recherche de motifs décoratifs destinés au quai Turrettini, s'est réuni le vendredi 7 mai 1937.

Il était composé de M. le conseiller administratif Emile Unger, de MM. Max Baumgartner, architecte, Maurice Braillard, architecte, Hermann Haller, sculpteur, et James Vibert, sculpteur.

Après avoir examiné les treize projets ayant participé au concours, le jury a retenu six envois auxquels il a attribué les prix suivants :

Premier rang, M. Frédéric Schmied, sculpteur, prix de 3000 fr. ; deuxième rang ex aequo, M. Frédéric Schmied, sculpteur, pas de prix, M. Max Weber, sculpteur, prix de 1300 fr., M. Luc Jaggi, sculpteur, prix de 1300 fr., M. Ernest Huber, sculpteur, prix de 1300 fr. ; 3me rang, M. H. Pâquet, sculpteur, prix de 1100 fr.

Congrès international de l'Habitation et de l'Urbanisme

Paris, du 5 au 11 juillet 1937

organisé par la Fédération internationale de l'habitation et de l'aménagement des villes et l'Association internationale de l'habitation

Les trois sujets de notre congrès sont les suivants : « Urbanisme régional et national. » Rapporteur : Sir Raymond Unwin.

« L'habitation des classes peu fortunées. » Rapporteurs : Les loyers : Ministerialrat Dr Ebel ; Les finances : M. F.-C. Boldsen, directeur.

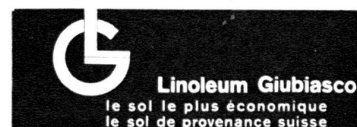
« L'Habitation en hauteur et/ou en surface. » Rapporteur : M. Henri Prost, urbaniste.

Les rapports provenant des divers pays seront résumés et utilisés pour établir les trois rapports généraux qui serviront de base de discussions aux séances du congrès. Les rapports seront adressés gratuitement avant le congrès à tous les congressistes, qui recevront également par la suite un rapport-conclusion.

Les séances de travail et assemblées plénières auront lieu à la Maison de la Chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, Paris VIIe, mise à la disposition par le Commissariat général de l'Exposition.

Le Secrétariat général fonctionnant à la Maison de la

Pour maisons neuves, rénovations



sera toujours la solution idéale